



**MEMBRE FAISANT PARTIE DU MENAGE (ne pas reprendre le candidat ni le conjoint ou cohabitant)**

	Nom - Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Handicap	A charge	Si enfant, garde
<b>1</b>	_____	__/__/__		enfant <input type="radio"/> ascendant <input type="radio"/> collatéral <input type="radio"/> pt-enfant <input type="radio"/> autre <input type="radio"/>	_____	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> principale <input type="radio"/> alternée <input type="radio"/> partielle ..... jours/mois
Commune du domicile : ..... Date de domiciliation : .....								
Activité : <input type="radio"/> étudiant <input type="radio"/> salarié <input type="radio"/> indépendant <input type="radio"/> pensionné <input type="radio"/> chômeur <input type="radio"/> mutuelle <input type="radio"/> revenu d'intégration								
<b>2</b>	_____	__/__/__		enfant <input type="radio"/> ascendant <input type="radio"/> collatéral <input type="radio"/> pt-enfant <input type="radio"/> autre <input type="radio"/>	_____	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> principale <input type="radio"/> alternée <input type="radio"/> partielle ..... jours/mois
Commune du domicile : ..... Date de domiciliation : .....								
Activité : <input type="radio"/> étudiant <input type="radio"/> salarié <input type="radio"/> indépendant <input type="radio"/> pensionné <input type="radio"/> chômeur <input type="radio"/> mutuelle <input type="radio"/> revenu d'intégration								
<b>3</b>	_____	__/__/__		enfant <input type="radio"/> ascendant <input type="radio"/> collatéral <input type="radio"/> pt-enfant <input type="radio"/> autre <input type="radio"/>	_____	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> principale <input type="radio"/> alternée <input type="radio"/> partielle ..... jours/mois
Commune du domicile : ..... Date de domiciliation : .....								
Activité : <input type="radio"/> étudiant <input type="radio"/> salarié <input type="radio"/> indépendant <input type="radio"/> pensionné <input type="radio"/> chômeur <input type="radio"/> mutuelle <input type="radio"/> revenu d'intégration								
<b>4</b>	_____	__/__/__		enfant <input type="radio"/> ascendant <input type="radio"/> collatéral <input type="radio"/> pt-enfant <input type="radio"/> autre <input type="radio"/>	_____	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> principale <input type="radio"/> alternée <input type="radio"/> partielle ..... jours/mois
Commune du domicile : ..... Date de domiciliation : .....								
Activité : <input type="radio"/> étudiant <input type="radio"/> salarié <input type="radio"/> indépendant <input type="radio"/> pensionné <input type="radio"/> chômeur <input type="radio"/> mutuelle <input type="radio"/> revenu d'intégration								

	Nom - Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Handicap	A charge	Si enfant, garde
5	_____	__/__/__		enfant <input type="radio"/> ascendant <input type="radio"/> collatéral <input type="radio"/> pt-enfant <input type="radio"/> autre <input type="radio"/> <input type="radio"/>	_____	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> principale <input type="radio"/> alternée <input type="radio"/> partielle ..... jours/mois

Commune du domicile : ..... Date de domiciliation : .....

Activité :  étudiant  salarié  indépendant  pensionné  chômeur  mutuelle  revenu d'intégration

	Nom - Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Handicap	A charge	Si enfant, garde
6	_____	__/__/__		enfant <input type="radio"/> ascendant <input type="radio"/> collatéral <input type="radio"/> pt-enfant <input type="radio"/> autre <input type="radio"/> <input type="radio"/>	_____	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> principale <input type="radio"/> alternée <input type="radio"/> partielle ..... jours/mois

Commune du domicile : ..... Date de domiciliation : .....

Activité :  étudiant  salarié  indépendant  pensionné  chômeur  mutuelle  revenu d'intégration

	Nom - Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Handicap	A charge	Si enfant, garde
7	_____	__/__/__		enfant <input type="radio"/> ascendant <input type="radio"/> collatéral <input type="radio"/> pt-enfant <input type="radio"/> autre <input type="radio"/> <input type="radio"/>	_____	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	<input type="radio"/> principale <input type="radio"/> alternée <input type="radio"/> partielle ..... jours/mois

Commune du domicile : ..... Date de domiciliation : .....

Activité :  étudiant  salarié  indépendant  pensionné  chômeur  mutuelle  revenu d'intégration

**Pour les femmes enceintes :**

date prévue pour l'accouchement (mois : année) : \_\_\_\_/\_\_\_\_

**A.2.COMMUNES, SECTIONS DE COMMUNES OU QUARTIERS DE LOGEMENTS SOCIAUX AUPRES DESQUELS LE MENAGE DESIRE ETRE CANDIDAT A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT**

Cinq communes au maximum à classer par ordre de préférence OU cinq sections de communes (ou quartiers de logements sociaux) au maximum à classer par ordre de préférence.

	Code postal	Communes		Code postal	Sections de communes ou quartiers de logements sociaux
1			1		
2			2		
3			3		
4			4		
5			5		

**A.3. SOUHAITS CONCERNANT LE LOGEMENT**

<input type="checkbox"/> Maison ou appartement	
<input type="checkbox"/> Maison uniquement	<input type="checkbox"/> de préférence avec jardin
<input type="checkbox"/> Appartement uniquement	<input type="checkbox"/> de préférence avec garage

**Volet B – à remplir par la société qui reçoit la candidature**

B.2. PRIORITES																		
Situations vécues en termes de logements								Situations personnelles du ménage								TOTAL		
Logement d'insertion	Caravane, chalet, abri précaire, plan HP, phase 1	Evénement calamiteux	Sans-abri	Logement inhabitable ou surpeuplé ou expropriation	Bail résilié	Rénovation urbaine	Caravane, chalet, abri précaire, plan HP, phase 2	Violence intra-familiale	Revenus inférieurs à 30.100,00 €	Mineur en autonomie	Accident de travail ou maladie professionnelle	Perte d'emploi dans les 12 mois	Pension légale - précarité	Prisonnier ou invalide de guerre	Ancien prisonnier politique		Ancien ouvrier mineur	Ancienneté
5	5	5	5	4	4	4	3	5	4	3	3	3	3	2	2	2	1	

Pour un même ménage, le nombre total des points de priorité est obtenu par l'addition des points de la priorité la plus élevée dans la partie du tableau réservée aux « situations vécues par le ménage en termes de logements », des points de la priorité la plus élevée dans la partie du tableau réservée aux « situations personnelles du ménage » et d'un point par année d'ancienneté (avec un maximum de 6 points d'ancienneté).



## Volet C – à compléter par le demandeur

C.1. DEROGATION AUX REGLES DE PROPORTIONNALITE	
LOGEMENT PROPORTIONNE	DEMANDE DE DEROGATION
Typologie du logement proportionné :                   chambres  <b>Rappel :</b>  <b>1 chambre par personne isolée ou par couple</b> <b>1 chambre supplémentaire si couple avec handicap</b> <b>1 chambre supplémentaire si membre de plus de 65 ans</b> <b>1 chambre par enfant handicapé</b> <b>1 chambre pour deux enfants jusque 10 ans</b> <b>1 chambre pour deux enfants de même sexe lorsque au moins l'un d'entre eux a plus de 10 ans et pour autant qu'ils aient moins de 5 ans d'écart</b>	Typologie du logement souhaité : .....chambres  Motif de la dérogation : _____ _____  O le(s) signataire(s) accepte(nt) que deux enfants de même sexe, de plus de 10 ans et avec plus de 5 ans d'écart partagent une même chambre  O la composition du ménage nécessite 5 chambres ou plus

### Demande de consentement

**Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) nécessite votre accord explicite quant au traitement de vos données à caractère personnel :**

**« Par la présente, nous (*reprendre ici le locataire (ou candidat) en titre, conjoint et enfants > 13 ans*) donnons notre consentement explicite au/ à l'Habitation Jemeppienne pour le traitement de nos données à caractère personnel (ou celles de la personne mineure de 13 ans dont je suis le représentant légal) qui pourront uniquement être traitées en vue de la gestion de notre dossier pour l'accès à un logement public, et ce, dans le respect des finalités décrites dans notre Charte vie privée.**

**Notre « charte vie privée », fait partie intégrante de notre politique de gestion des données à caractère personnel. Elle peut être modifiée à tout moment et peut être consultée via le lien suivant : [www.habitationjemeppienne.be](http://www.habitationjemeppienne.be) »**

**Fait à Jemeppe-sur-Meuse, le    \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_**

**Signature du (des) candidat(s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».**

**Signature du candidat,**

**Signature du conjoint / cohabitant,**

Ainsi qu'il est prévu par la loi sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de la présente candidature et du bail sont traitées à des fins de maintenance des fichiers de candidats. Le responsable du traitement est la scrl L'Habitation Jemeppienne, dont le siège est établi place Brossolette, 4 à 4101 Jemeppe. Le candidat marque son accord pour que ces données soient communiquées aux autres sociétés gestionnaires des communes/sections de communes/quartiers sur lesquels il a posé son choix.

Le candidat a le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 08 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il lui appartient de communiquer tout élément susceptible de modifier son dossier de candidature à l'Habitation Jemeppienne, sous peine d'être radié si les informations en possession de celle-ci s'avèrent incorrectes ou incomplètes.



Habitation Jemeppienne

Place Brossolette 4  
4101 JEMEPPE

**CONTROLES DES CONDITIONS DE PROPRIETE**  
**DECLARATION SUR L'HONNEUR,**

en vue de l'obtention d'avantages dans le  
domaine du Logement social

**⚠ Remarque importante pour l'organisme que délivre ce formulaire !** Ce formulaire (et la méthode de travail associée) ne peut être utilisé que par le secteur du logement social et à condition que l'avantage dont l'application est demandée soit dépendant des revenus du demandeur, de son partenaire ou des membres de son ménage.

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent. Il est donc important que ce formulaire soit correctement complété et **signé**.

**Par facilité, vous pouvez également télécharger ce document déjà complété sur le site internet [Myminfin.be](http://Myminfin.be)**

**A compléter par l'organisme qui délivre ce formulaire :**

**Disposition légale ou réglementaire qui est à la base de cette demande :**

**L'HABITATION JEMEPPIENNE scrl**

**Place Brossolette 4 à 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE**

**CASE 1 : Renseignements au sujet du demandeur et des autres personnes concernées par cette déclaration :**

**Demandeur :** (nom et prénom)

.....

Né le : ..... Lieu de naissance : .....

N° national : .....

**Conjoint ou cohabitant :** (nom et prénom) .....

Né le : ..... Lieu de naissance : .....

.....

N° national : .....

**Composition de ménage :**

Nom	Prénom	Date de naissance	N° national
-----	--------	-------------------	-------------

.....

.....

.....

.....

**Adresse :** (rue et numéro) .....

(Code postal) .....(commune).....

Organisme : ..... N° de dossier : .....

Identité du demandeur : .....

## Case 2 : DECLARATION PERSONNELLE SUR L'HONNEUR

Le demandeur et, le cas échéant, son conjoint ou la personne avec laquelle il cohabite de fait ou légalement (voir case 1) **déclare(nt) sur l'honneur** :

A. Qu'à la date de la signature de la présente déclaration, lui (elle) et les membres de son ménage tel que mentionné en case 1, ne possèdent pas, pour la totalité, d'autres droits réels immobiliers que ceux décrits ci-après : (1)

BIEN 1	BIEN 2
Commune – pays : .....	.....
Rue ou lieu-dit : .....	.....
Désignation cadastrale : .....	.....
Nature du bien (2) : .....	.....
Nature du droit (3) : .....	.....

B. Que dans le courant des ..... (4) dernières années, lui (elle) et les membres de son ménage ont aliéné (vente, partage, donation, cession à titre gratuit) les biens et droits immobiliers suivants : (5)

Date de l'aliénation :	situation et nature du bien :	prix obtenu ou valeur estimée :
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

### **SIGNATURES OBLIGATOIRES**

Date : ..... Demandeur : ..... Conjoint ou cohabitant : .....

**Le formulaire complété doit être renvoyé à l'organisme qui l'a délivré (voir cadre supérieur gauche du recto de ce document).**

**Par facilité, vous pouvez également télécharger ce document déjà complété sur le site internet [Myminfin.be](http://Myminfin.be)**





# Candidature à un logement d'utilité publique

## Allocation d'attente logement (AAL)

### Formulaire de demande

L'AAL : C'est quoi ? Pour qui ? Quand et comment la demander ? → Voir la notice explicative ci-joint

Veillez s'il vous plaît : ● **Remplir** ce formulaire en lettres MAJUSCULES et le **signer** ;  
● **Transmettre** le formulaire à votre **Société de Logement de Service public** de référence.

#### 1. Candidature à un logement d'utilité publique (logement social)

Numéro de candidature unique

#### 2. Informations relatives au bénéficiaire<sup>1</sup>

(1) Personne qui représente le ménage souhaitant bénéficier de l'AAL

Nom

Prénom

Numéro au Registre National  -  -

E-mail   
@

Nombre d'enfant(s) en hébergement égalitaire<sup>2</sup> non domicilié(s) chez le demandeur d'AAL

(2) Sur décision judiciaire, hébergement des enfants pendant une durée égale par leurs deux parents

#### 3. Qualité du demandeur

Je suis le bénéficiaire<sup>1</sup>

Je suis le mandataire<sup>3</sup> du bénéficiaire  
→ Dans ce cas je complète la rubrique 4

(1) Personne qui représente le ménage souhaitant bénéficier de l'AAL

(3) Voir ci-dessous

#### 4. Informations relatives au mandataire<sup>4</sup> du bénéficiaire – si concerné

(4) Le mandataire représente le bénéficiaire, par exemple dans le cas d'une **administration de biens**

E-mail   
@

#### 5. Canal de communication préféré

E-mail (message électronique)

Adresse<sup>5</sup> (courrier papier)

(5) Si vous souhaitez être contacté(e) à une autre adresse que celle de résidence, veuillez le signaler à votre Société de Logement de Service public de référence

## 6. Compte bancaire sur lequel verser l'allocation

Je fais l'objet d'une médiation de dette → Dans ce cas j'indique le compte de la médiation

N° IBAN<sup>6</sup>

Titulaire du compte : Nom

Prénom

(<sup>6</sup>) Compte bancaire au format IBAN au sein de la zone SEPA<sup>7</sup>

(<sup>7</sup>) Pays de l'Union européenne et pays associés (Royaume-Uni, Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin)

## 7. Engagement

En signant le présent formulaire...

- **Je confirme** que j'ai pris connaissance de la **notice explicative** jointe au présent formulaire, ainsi que des conditions qui y figurent ;
- **Je comprends** que je ne peux/pourrai bénéficier de l'AAL qu'à partir du moment où ma candidature à un logement d'utilité publique a/aura atteint une ancienneté d'**au moins 18 mois et au plus tôt le 1<sup>er</sup> janvier 2023** ;
- **Je m'engage...**
  - ☞ À partir de ce moment ;
  - ☞ Au moment de l'introduction de ma demande d'AAL ;
  - ☞ Durant toute la période pendant laquelle je perçois l'AAL ;
  - ➡ À respecter les **conditions** décrites dans la notice explicative jointe au présent formulaire (point 2) ;
  - ➡ À NE PAS donner en **sous-location**, en tout ou en partie, le logement que je loue ;
  - ➡ À ne pas bénéficier de l'allocation de loyer (**ADeL**) ;
  - ➡ À accepter que l'Administration<sup>8</sup> recherche et collecte auprès des autorités compétentes les **renseignements** relatifs à chaque membre de mon ménage, qui sont nécessaires en vue de traiter mon dossier : composition de ménage, revenus, patrimoine immobilier, allocations familiales, reconnaissance d'un handicap, candidature à un logement d'utilité publique ;
  - ➡ À avertir l'Administration<sup>8</sup> de la perception d'**allocations de loyer** par une agence immobilière sociale (AIS) ou par une association de promotion du logement (APL) ;
  - ➡ À communiquer par écrit à l'Administration<sup>8</sup> :
    - tout déménagement → **dans les 3 mois** de la prise en location d'un nouveau logement ;
    - toute modification de votre composition de ménage → **dans le mois** ;
    - l'arrêt du contrat de bail → **dans le mois** qui suit la fin de la prise en location.

(<sup>8</sup>) L'administration du Service public de Wallonie en charge du Logement

Signature

### Une question ?

Sur l'AAL



[logement.wallonie.be](http://logement.wallonie.be)



Sur mon dossier



Infos Conseils Logement

**081/33.23.10** tous les jours de la semaine

**0475/50.80.00** 9h→12h 14h→16h



[allocation.attente.logement@spw.wallonie.be](mailto:allocation.attente.logement@spw.wallonie.be)

→ Formulaire à remettre à votre Société de Logement de Service public de référence

### A remplir par la Société de Logement de Service public de référence

Date d'introduction de ma demande

/  /

(jour/mois/année)



# Candidature à un logement d'utilité publique

## Allocation d'attente logement (AAL)

### Notice explicative

#### 1. L' AAL : c'est quoi ?

L'allocation d'attente logement (AAL) est une **aide financière mensuelle** octroyée, par le Service Public de Wallonie, à des **ménages de catégorie 1 titulaires d'un bail d'habitation privée et en attente d'un logement d'utilité publique (logement social) depuis plus de 18 mois.**

Le montant de l'AAL s'élève à **125 EUR par mois**, majorés de 20 EUR par enfant à charge<sup>1</sup> ou en hébergement égalitaire, ou personne handicapée<sup>2</sup>, sans toutefois dépasser le **plafond de 185 EUR par mois.**

##### <sup>1</sup> Enfant à charge

Enfant pour lequel vous percevez des allocations familiales

##### <sup>2</sup> Personne handicapée

Personne reconnue handicapée par le SPF Sécurité sociale

#### 2. L' AAL : pour qui ?

L'AAL est octroyée à un **ménage**, représenté par un **demandeur** qui doit :

- Être **candidat à un logement d'utilité publique**<sup>3</sup> depuis **plus de 18 mois** ;
- Faire partie d'un **ménage de catégorie 1**<sup>4</sup> ;
- Être **majeur** ou mineur émancipé ;
- Être belge ou **en ordre de séjour** sur le territoire belge ;
- Être **titulaire** d'un **bail** d'habitation **privée** située en **Wallonie** (sauf Communauté germanophone) et **y résider**.

##### <sup>3</sup> Candidat à un logement d'utilité publique

Être répertorié dans le registre informatisé des candidats à un logement d'utilité publique géré par la Société wallonne du Logement et disposer d'un numéro de candidature unique

##### <sup>4</sup> Ménage de catégorie 1

Le total des revenus du ménage, imposables globalement<sup>5</sup> deux ans auparavant, est inférieur à :

- 15.500 EUR pour une personne isolée
- 21.200 EUR pour des cohabitants

Ces montants sont augmentés de :

- 2.900 EUR par enfant à charge
- 2.900 EUR par personne handicapée

##### <sup>5</sup> Revenus imposables globalement

Vous trouverez le montant exact de vos revenus sur votre avertissement-extrait de rôle.



Les personnes majeures ou émancipées qui remplissent ces 5 conditions, qui sont répertoriés dans le registre informatisé sous **une même candidature unique à un logement d'utilité publique**, mais qui **vivent de manière isolée** dans des habitations privées distinctes, **ont chacune le DROIT** de bénéficier de l'AAL.

☞ C'est pourquoi, pour faire valoir ce droit,...

**Nous vous invitons à transmettre un exemplaire du formulaire de demande d'AAL ci-joint à toute personne majeure ou émancipée qui est répertoriée sous le même numéro de candidature à un logement d'utilité publique, et qui remplit ces conditions mais vit de manière isolée dans une habitation privée distincte.**



- L'AAL NE peut PAS être cumulée avec l'allocation de loyer (ADeL).
- Cependant, elle PEUT être cumulée avec l'allocation de loyer octroyée par une agence immobilière sociale (AIS) ou par une association de promotion du logement (APL).  
→ Le montant ne peut toutefois pas dépasser 225 EUR par ménage.

#### 3. L' AAL : quand et comment la demander ?

☞ Au moment du **renouvellement** de ma candidature à un logement d'utilité publique :

- Je **complète** et je **signe** le **formulaire** joint à la présente notice ;
- Je **transmets** le formulaire à ma **Société de Logement de Service public** de référence.



- Je peux DEMANDER l'AAL même si j'attends un logement d'utilité publique depuis moins de 18 mois.
- Dans ce cas, je PERCEVRAI l'AAL **à partir du moment** où ma candidature à un logement d'utilité publique aura une ancienneté d'au moins 18 mois.



Si je fais l'objet d'une **représentation** (par un administrateur de biens et/ou de la personne, par exemple), c'est au **mandataire** qui me représente qu'il revient de **compléter le formulaire**, en n'oubliant pas d'en remplir la **rubrique 4**, et de le **signer**

Une question ?

Sur l'AAL



[logement.wallonie.be](http://logement.wallonie.be)



**1718**

Appel gratuit



Infos Conseils Logement

**081/33.23.10**

tous les jours de la

semaine

**0475/50.80.00**

9h→12h

14h→16h



## 5. Vie privée et protection des données à caractère personnel

Pour les traitements relevant de la responsabilité du Service public de Wallonie (ci-après SPW) et ce, conformément à la réglementation en matière de protection des données<sup>1</sup>, ainsi qu'aux dispositions décrétales et réglementaires relatives à l'allocation d'attente logement (ci-après AAL), les données à caractère personnel nécessaires seront traitées par la **Direction des Etudes et de la Qualité de l'Habitat** du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie (ci-après SPW TLPE), en vue de ;

- Prendre une décision en matière d'AAL, en ce compris son éventuel renouvellement ;
- Vérifier le respect des engagements dans le cadre de la demande d'AAL ;
- Liquider l'AAL ;
- Initier le recouvrement d'AAL indûment perçues.

Par ailleurs, les données à caractère personnel pourront être également traitées ;

- Par votre **Société de Logement de Service public** ainsi que par la **Société wallonne du Logement** dans le cadre de la récolte des données du formulaire pour le compte du SPW TLPE ;
- Par la **Direction du Logement privé, de l'Information et du Contrôle** du SPW TLPE afin de prendre une décision en cas de recours de votre part ainsi que dans le cadre d'un contentieux judiciaire ;
- Par la **Direction du Contentieux de la Trésorerie** du SPW Finances lorsque l'AAL est versée à un tiers ;
- Par la **Direction du Financement et des Recettes** du SPW Finances afin de procéder au recouvrement d'AAL indûment perçues.

Dans le cadre des traitements susmentionnés, les données suivantes seront consultées auprès des sources authentiques en la matière ;

- Données d'identification ;
- Composition de votre ménage ;
- Revenus imposables globalement afférents à l'avant-dernière année ;
- Données relatives au patrimoine immobilier ;
- Données relatives à votre bail ;
- Données relatives à votre candidature à un logement d'utilité publique ;
- Le cas échéant : données relatives aux allocations familiales perçues, reconnaissance de handicap et statut social auprès des organismes assureurs.

Vos données ainsi que celles des membres de votre ménage seront consultées.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing ni communiquées à des tiers, à l'exception des personnes mentionnées ci-dessus et de notre conseil juridique en cas de procédure judiciaire. Ces données seront conservées pendant une période de 10 ans à compter de la dernière liquidation d'AAL ou 5 ans en cas de refus, sous réserve de la cessation définitive des procédures et recours administratifs et judiciaires.

Vous pouvez, dans certains cas spécifiques, rectifier, demander à faire effacer ou à faire transmettre vos données, limiter ou vous opposer au traitement en contactant le responsable du traitement :

- À l'adresse postale suivante : Rue Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes, à l'attention du Service AAL ;
- Ou via courriel à l'adresse suivant : [allocation.attente.logement@spw.wallonie.be](mailto:allocation.attente.logement@spw.wallonie.be)

Sur demande via formulaire disponible sur l'ABC des démarches du Portail de la Wallonie (<https://www.wallonie.be/fr/demarches/exercer-ses-droits-en-matiere-de-protection-des-donnees-personnelles>), vous pouvez avoir accès à vos données ou obtenir de l'information sur un traitement qui vous concerne. Le Délégué à la Protection des Données du SPW (Place de la Wallonie, 1 à 5100 Jambes - [dpo@spw.wallonie.be](mailto:dpo@spw.wallonie.be)) en assurera le suivi.

Pour plus d'information sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le Portail de la Wallonie (<https://www.wallonie.be>).

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du Service public de Wallonie, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation :

- Soit par courrier : 35, rue de la Presse à 1000 Bruxelles ;
- Soit par mail : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)

## 6. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

### 1. Introduire un recours interne à l'administration

Vous pouvez introduire votre recours

- Via la Plateforme
- Par mail : [recours.log.dgo4@spw.wallonie.be](mailto:recours.log.dgo4@spw.wallonie.be)
- Par courrier postal : Rue Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes, à l'attention du Service Recours Logement

### 2. Adresser une réclamation auprès du Médiateur

Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur. Téléphone gratuit 0800/19.199 <https://www.le-mediateur.be>